L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — **NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 JUIN 1868.** — **Entre les rues Bienville et Conti.**

DUFOUR & LIMES, [illegible]

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Par an, $24; par semestre, $12; par trimestre, $6. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION SEMI-HEBDOMADAIRE Paraissant le Mardi et le Samedi:

Par an, $10 par semestre, $5.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces [illegible], placées hors de rôle dans les dernières parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

[illegible]

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 18 JUIN.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif, à son entrepôt No 23 rue Jefferson, meubles, beurre, farine, porc, café, graines et bestiaux.

Par C. Cutois, constable adjoint, à midi, au No 35 rue Bienville, entre Royale et Bourbon—le contenu d'un café et un billard à blouses.

Par Vincent & Co, à 10 heures, à leur salle d'encan, rue de Chartres—marchandises sèches, comprenant 300 colis et lots, assortiment choisi; aussi, marchandises sèches de fantaisie.

Par B. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille-Levée—vente sans réserve de 289 caisses bottes, souliers et brodequins, 160 lots linge fait de saison, 100 doux chapeaux.

Par Montgomery Bros & Co, à leur salle d'encan, rue du Camp—un assortiment général de meubles et d'ustensiles de cuisine. Et aux écuries de P. Liner, rue Gravier, magnifiques chevaux appareillés, chevaux de monture et mulets, cochers [illegible], buggies, wagons et harnais.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 32 de la rue de Chartres—habillements de messieurs et de jeunes gens, malles, valises, etc—sans réserve.

Par Holz, Blohm & Co, au No 21 de la rue de Chartres—marchandises sèches, articles de fantaisie et chapeaux—sans réserve.

Par D. H. Morphy, au No 98 de la rue Poydras—jambons, beurre, saindoux, fromages.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ATTENTION:

☞ Le shérif procédera, aujourd'hui à 10 heures A. M., à son entrepôt No 23 rue Jefferson, Deuxième District, à l'adjudication d'articles tels que meubles, sucre, café, farine, porc, graines, cornichons, &c.

Armes à deux Tranchants.

Quand les partis en arrivent aux moyens extra-légaux pour assurer leur prépondérance, il est rare qu'ils ne créent pas des armes à deux tranchants qui seront ensuite employées contre eux par leurs adversaires. Le tribunal révolutionnaire qui condamna Louis XVI fit monter ensuite sur le même échafaud les girondins, puis les montagnards. Le suffrage universel inauguré en France par les républicains de 1848 envoya, en 1849, à Paris, une assemblée législative complétement réactionnaire, et, depuis cette époque, c'est à ce même suffrage universel que le parti conservateur a dû sa force.

Les radicaux des Etats-Unis ont substitué l'arbitraire au jeu régulier des institutions, et, pour se perpétuer au pouvoir, ils n'ont rien trouvé de mieux à faire que d'assumer pour le Congrès, où ils se trouvaient en majorité, une véritable dictature. Omnipotence du Congrès et suffrage des nègres, pour les Etats du Sud, tels sont les deux moyens principaux qu'ils ont mis en œuvre, et sur lesquels ils comptent pour maintenir leur suprématie dans le gouvernement. Rien n'est moins sûr, cependant, car ces deux moyens peuvent, dans un avenir assez rapproché, être retournés contre eux.

Le Sud n'est nullement disposé à accepter le suffrage universel des affranchis, parce qu'il ne reconnaît pas au Congrès le droit de le lui imposer, et parce qu'il sait que cette universalité du suffrage aura encore plus d'inconvénients, lorsqu'elle sera appliquée à d'anciens esclaves qu'elle n'en a pour les blancs; mais il est bien clair que les blancs, forcés de subir un pareil état de choses, chercheront à combattre l'influence radicale auprès des noirs et qu'ils finiront par y réussir avant qu'il soit long temps. A l'inverse de Saturne qui dévorait ses enfants, le suffrage universel dévorera son créateur, le parti radical. En s'aliénant le Nord qui lui était inféodé, ce parti n'aura réussi qu'à gagner un allié d'un jour qu'il abandonnera à la première occasion. Les radicaux auront, en réalité, lâché la proie pour l'ombre.

Leur majorité dans le Congrès battue constamment en brèche par les élections du Nord qui tendent à devenir de plus en plus démocratiques, ne trouvera donc dans le Sud africanisé qu'un appui momentané et insuffisant. La Chambre sera la première démocratisée et le Sénat échappera infailliblement aux radicaux dans quatre ans d'ici. Toutes les précautions qu'ont prises et que prennent encore les radicaux n'empêcheront pas ce résultat qui est inévitable. Mais dès que la majorité congressionnelle aura passé aux mains des démocrates, ceux-ci seront alors tentés d'employer, pour achever la défaite de leurs rivaux, le système d'arbitraire créé par ces derniers.

Les précédents ne manqueront pas aux conservateurs s'il entre dans les nécessités de leur politique d'annihiler les pouvoirs d'un président radical, de modifier la composition d'une Cour Suprême hostile, ou de changer les conditions électorales dans un des Etats mal disposés à leur égard. Ceux qui ont porté atteinte aux prérogatives du Président et aux droits des Etats seront alors les premiers à défendre ces prérogatives et à invoquer ces droits. Mais peut-être sera-t-il trop tard pour le faire utilement, car les partis ont rarement la sagesse de s'en tenir aux fruits légitimes de leur victoire et ils se laissent trop souvent entraîner à imiter les abus dont un autre parti leur a donné l'exemple.

Aussi avons-nous peine à comprendre l'imprévoyance de ceux qui demandent que la présidence soit amoindrie et subordonnée complètement au pouvoir législatif. Nous parlons de ceux qui sont de bonne foi et non de ceux qui n'ont d'autre souci que leur intérêt du moment. Notre conviction bien profonde est que d'ici à quelques années les conservateurs auront une majorité indubitable au Congrès. Mais nos préférences pour ce parti ne nous aveuglent pas au point de désirer des modifications qui laisseraient le Congrès armé d'un pouvoir absolu, sans contrôle de la part du pouvoir Exécutif ni du pouvoir judiciaire.

La pondération des pouvoirs établis par les fondateurs de cette république, nous paraît être un des plus sages systèmes gouvernementaux qui aient jamais été établis, et, loin d'admettre la nécessité d'un changement résultant des circonstances présentes, nous croyons, au contraire, que ces circonstances sont telles qu'il faut revenir à la stricte observation de ce système, sous peine de voir péricliter les institutions républicaines. La concentration des pouvoirs dans un Corps législatif conduit rapidement à une dictature oligarchique, et celle-ci aboutit fatalement au gouvernement d'un seul. C'est ce que nous enseigne l'histoire de tous les pays et de tous les temps. Serait-ce un bien ou serait-ce un mal pour ce pays que d'être soumis au gouvernement d'un seul? C'est là une question que nous n'entreprendrons pas de discuter ici, bien qu'elle mérite d'être approfondie, mais il peut être utile de la poser à ceux qui, tout en professant le plus ardent amour pour les institutions républicaines, suivent à veuglément, comme par une espèce de parti pris, tous les errements du parti radical sans apercevoir le but où ces errements doivent nécessairement aboutir.

Changement d'heure dans les départs pour Mandeville. — On verra dans une annonce publiée aujourd'hui que le steamer *Camelia*, devenu si populaire sur le Lac, part tous les jours pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville, à l'arrivée du train de Pontchartrain de 2 heures de l'après-midi, et non à l'arrivée du train de midi. Le samedi, il partira à l'arrivée du train de 4 heures, comme précédemment.

Une correspondance de Mexico adressée à un journal radical se termine ainsi:

Les affaires sont déplorables, les faillites nombreuses et la confiance publique absente; mais on espère qu'avec la cession des travaux du Congrès, la situation s'améliorera.

On pourrait appliquer justement la même phrase aux travaux du Congrès des Etats-Unis.

— M. Henry Faulkner, les capitaines Normand, Gubbins, Cassmet et M. Perren sont sur le point de partir pour une exploration lointaine dans les parages inconnus de l'Afrique. Ils se rendront d'abord sur le lac Nyassa.

Le départ de Londres doit s'effectuer le 9 juin.

Les explorateurs emportent avec eux un léger esquif, dans lequel ils comptent faire le tour du lac Nyassa.

La Conférence monétaire.—Nous lisons dans le *Courrier des Etats-Unis*:

Au mois de juin de l'année dernière, pendant l'exposition universelle, une conférence monétaire internationale a été tenue à Paris sous la présidence du ministre des Affaires Etrangères de France. Les Etats-Unis étaient représentés par M. Samuel B. Ruggles, qui a, depuis, transmis son rapport au Congrès par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat. Ce rapport concluait à l'adoption par toutes les nations, les Etats-Unis compris, d'un système monétaire uniforme, ayant pour unité la pièce d'or française de cinq francs. Un projet de loi est en ce moment soumis aux délibérations du Sénat à l'appui des conclusions de M. Ruggles, développées par M. Sherman, membre du comité des Finances. On sait déjà que le Sénat a ajourné les débats sur cette importante question à la prochaine session, pour qu'une décision puisse être prise en pleine connaissance de cause. En attendant, le sénateur Morgan a rédigé et communiqué au Sénat un contre-rapport exprimant les idées de la minorité, et concluant à l'ajournement indéfini de toute décision, au moins jusqu'à ce que le plan proposé ait été adopté par les puissances européennes, et que les diverses nations du continent américain aient fait connaître leur intention d'y adhérer dans un avenir plus ou moins éloigné.

"Toutes autres considérations à part, dit M. Morgan en forme de conclusion, on peut dire jusqu'à ce que les principales nations représentées à la conférence de Paris aient adopté un plan d'unification, le Congrès fera bien de s'abstenir de toute décision; car une législation anticipée, tout en troublant les rapports entre le débiteur et le créancier, ne pourrait accomplir aucun résultat pratique. Le Mexique ne montrera pas de partialité pour le système français, et l'on ne peut pas s'attendre à ce que le Canada l'accepte avant son adoption par l'Angleterre. L'unification, pour être désirable, doit être universelle. A moins que ses avantages ne soient pleinement appréciés par les peuples commerçants de l'Europe, occupant des territoires contigus, et qui ont entre eux des communications constantes, elle ne peut pas être d'un intérêt pressant pour nous, pour qui le changement ne doit être que d'une utilité relative."

Projet de désarmement.—On lit dans la *Patrie*:

Un journal de Vienne a donné la nouvelle d'un projet de démonstration pacifique conçu par le gouvernement britannique, et auquel se seraient associées les grandes puissances.

La *Correspondance générale* de Vienne, dont on connaît le caractère semi-officiel, nie l'existence d'une communication quelconque du cabinet de Londres dans le sens indiqué par la *Nouvelle Presse libre*.

Mais le *Morning Post*, qui avait accueilli le télégramme de Vienne, affirme de son côté que le gouvernement anglais a fait à Vienne des ouvertures tendant à un désarmement général. "Toutefois, ajoute la feuille de Londres, les négociations sur ce point présentent plusieurs difficultés que l'on regarde presque comme insurmontables. Que le résultat, du reste, soit heureux ou malheureux, il n'est pas moins vrai que l'administration ne manquera pas de tirer profit de cette démarche pour les prochaines élections."

Nous laisserons le *Morning-Post* et la *Correspondance générale* de Vienne se mettre d'accord sur un fait aussi important, à l'exactitude duquel nous ne croyons d'ailleurs pas.

Un Conflit réglé.

On lit dans le *Moniteur*:

Le *Moniteur de l'Algérie* a reproduit dans son numéro du 12 mai une dépêche du ministre de la guerre au gouverneur général, au sujet d'une lettre de Mgr l'archevêque d'Alger sur l'emploi des offrandes destinées aux Arabes nécessiteux.

A cette occasion, Mgr Lavigerie a adressé à S Exc. le maréchal Niel une lettre que nous insérons ci-après avec la réponse du ministre:

"Paris, le 22 mai 1868.

"Monsieur le maréchal, veuillez me permettre d'exprimer à Votre Excellence la surprise profonde avec laquelle j'ai lu sa lettre du 6 mai à M. le maréchal de MacMahon.

"Votre Excellence semble me présenter, en effet, dans cette dépêche, comme ayant demandé la suppression de la liberté de conscience pour les musulmans de l'Algérie.

"Ma vie tout entière, mon caractère d'évêque protesteraient d'avance, monsieur le maréchal, contre une semblable interprétation de mes actes et de mes paroles.

"Non, monsieur le ministre, mille fois non, à aucun degré, je ne veux ni de la force, ni de la contrainte, ni de la séduction pour amener les âmes à une foi dont la première condition est d'être libre.

"Et ce que je dis ici, monsieur le ministre, le pratique précisément depuis près d'une année auprès de nos pauvres Arabes.

"Aucun de ceux auxquels j'ai fourni des aliments, des vêtements, des secours de toute espèce, n'a entendu de moi ou de ceux qui me représentaient une seule parole qui ressemblât ni à la contrainte, ni à un de ces honteux marchés où la conscience du pauvre s'achète par un morceau de pain.

"Aucune des femmes veuves recueillies par moi n'a été baptisée, quoique plusieurs l'aient demandé déjà, et cela parce que je craignais que leur demande ne parût intéressée.

"Pas un seul des trois cents enfants actuellement vivants, dans mes deux orphelinats, n'a non plus reçu le baptême. "J'ai voulu, je veux, "comme je le disais dans ma lettre à M. le maréchal de MacMahon, qu'ils gardent à cet "égard toute leur liberté, et si plus tard ils "préfèrent rester mahométans, je ne leur retirerai pas mon appui et mon dévouement paternels."

"Je ne demande donc pas que l'on restreigne, en quoi que ce soit, en Algérie, la liberté d'autrui.

"Je demande simplement qu'on veuille bien respecter ma liberté, mes droits d'évêque.

"Je demande qu'il me soit permis, comme cela est permis à tous les missionnaires du monde sous la protection de la France, de conserver, d'ouvrir à mes frais pour ces pauvres Arabes, des asiles où seront reçus les orphelins abandonnés de tous, les veuves, les vieillards, les malades.

"Je demande à établir là où les indigènes le désireront, et où par conséquent elles ne pourront avoir que des avantages, des maisons de secours pour panser leurs plaies, secourir leur misère.

"Tout cela, je le demande sans protection de qui que ce soit, à mes seuls risques et périls, et naturellement dans les limites commandées par la sagesse et par la prudence, espérant qu'un spectacle de la charité sera la prédication la plus éloquente pour rapprocher peu à peu de nous ces cœurs encore si éloignés.

"Il y a dix huit siècles, monsieur le ministre, que l'Eglise exerce librement dans le monde le droit que je réclame ici pour elle, celui de "passer en faisant le bien." J'ose espérer qu'il ne lui sera plus contesté en Algérie, et que les pénibles malentendus de ces derniers temps seront ainsi dissipés.

"Veuillez agréer, monsieur le ministre, l'expression des sentiments de la haute considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

"De Votre Excellence,

"Le très humble et très obéissant serviteur,

"† Charles, *archevêque d'Alger*."

"Paris, le 25 mai 1868.

"Monseigneur, j'ai l'honneur d'accuser réception à Votre Grandeur de la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 22 mai courant au sujet de ma dépêche du 6 à M. le maréchal duc de Magenta, insérée au *Moniteur officiel de l'Algérie*.

"Le but de ma lettre, monseigneur, était, non d'inculper vos intentions, mais de rassurer les populations musulmanes de l'Algérie, trop faciles à alarmer dès qu'on agite chez elles les questions religieuses.

"Je suis heureux de constater que le dissentiment qui s'est élevé entre M. le gouverneur général de l'Algérie et Votre Grandeur a pour point de départ un malentendu plutôt qu'une divergence d'opinion sur le fond même des questions qui l'ont motivé.

"De tout temps, en effet, le gouverneur s'est montré sympathique à la création des établissements hospitaliers destinés aux enfants indigènes; dernièrement, il a secondé, par tous les moyens en son pouvoir, votre initiative en ce qui touche l'avenir de ces enfants, ses déclarations peuvent vous rassurer complétement, car il n'a cessé d'admettre que les tribunaux seuls seront appelés à trancher les questions que pourront faire naître les réclamations des familles ou des tribus.

"Enfin, monseigneur, vous reconnaissez comme le gouverneur général, qu'il importe de laisser aux populations musulmanes de l'Algérie leur entière liberté de conscience, et vous déclarez que votre dévouement paternel ne fera jamais défaut aux indigènes secourus par votre charité, alors même qu'ils persisteraient dans leurs croyances religieuses.

"Ces sentiments si chrétiens et si noblement exprimés par Votre Grandeur résument exactement la pensée du gouvernement de l'Empereur à l'égard des indigènes de l'Algérie.

"Ils indiquent la ligne de conduite que nous devons tous suivre pour préparer le rapprochement et, un jour peut-être, la fusion de races que la moindre imprudence peut aujourd'hui encore ramener à l'hostilité; vot[re] charité, qui s'est multipliée et a prouvé toute sa puissance dans la crise douloureuse que traverse la colonie, ne peut que nous venir en aide.

"Croyez monseigneur, que le gouvernement n'a jamais eu l'intention de restreindre vos droits d'évêque, et que toute latitude vous sera laissée pour étendre et améliorer les asiles où vous aimez à prodiguer aux enfants abandonnés, aux veuves et aux vieillards les secours de la charité chrétienne.

"Quant à la demande que vous faites d'en fonder de nouveaux sur tous les points où les indigènes le désireront, le gouvernement est tout disposé à vous en laisser la faculté et à vous seconder. Mais, comme vous le reconnaissez vous-même, une grande sagesse, une prudence extrême, doivent présider à la création de ces établissements, dans l'intérêt même de leur sécurité qui, quelle que soit la générosité de votre pensée, monseigneur, doit être garantie par le gouvernement, qui ne saurait laisser impunie toute attaque dont ils seraient l'objet. Or, le gouverneur général de l'Algérie, responsable de la sûreté des personnes comme de la tranquillité générale de la colonie, reste, à ce double point de vue, par la force des choses, le meilleur juge de la possibilité de ces fondations.

"En conséquence, vos établissements seront naturellement soumis, quant à leur autorisation préalable et aux conditions de leur existence, aux lois et aux règlements qui régissent les institutions de même nature tant en France qu'en Algérie.

"Dans ces limites, monseigneur, vous pouvez compter sur le concours empressé du gouverneur général de l'Algérie comme sur celui du gouvernement de l'Empereur.

"Je ne terminerai pas cette lettre sans remercier Votre Grandeur de l'esprit de conciliation avec lequel elle a mis fin à un dissentiment regrettable à tous les points de vue et vraiment difficile à comprendre, car il s'était élevé entre un des hommes qui font le plus d'honneur à notre pays et un prélat qui, sous la préoccupation de ses bonnes œuvres, n'a manifesté qu'une crainte: c'est qu'on ne lui laissât pas un champ assez vaste pour l'exercice de sa charité.

"Agréez, monseigneur, l'assurance de ma haute considération.

"*Le maréchal ministre de la guerre,*

"NIEL."

— La personne qui a été si gravement blessée aux courses de Chantilly, est M. Louis Uribarren, ancien ministre de la république de Venezuela, aujourd'hui chef d'une grande maison d'exportation.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPERATURE—17 Juin.

Thermomètre de C. Duhamel, Opticien, Encoignure Chartres et Bienville.

6 heures A. M.	74	degrés
Midi	84	"
3 heures P. M.	80	"
6 heures P. M.	77	"

☞ Nous avons dit hier que l'officier Trisou, muni d'un mandat de perquisition, avait trouvé dans la maison de M. Allaban, rue Conti, quantité de choses volées. Il y a là une erreur qu'il importe de rectifier. M. Allaban était détenteur de quelques costumes qu'il avait achetés d'un tiers, de bonne foi, et que M. Selmy reclamait. Avant de les livrer, M. Allaban exigea que M. Selmy prouvât que les objets fussent bien à lui, et c'est dans ce but que le ministère public intervint. Il n'y avait vol d'aucune espèce, mais une simple contestation.

Nominations—Sur la recommandation du gouv. Baker, le gén. Buchanan a nommé MM. Westley Conner, de Concordia, et J. Q. A. Fellows, de Jefferson, membres du Bureau de Levée, le premier pour remplir la vacance, occasionnée par la démission de M. E. J. Forstall, et le second pour remplacer W. D. Smith, démissionnaire.

Contrefaçon—On vient d'arrêter un nommé Henry Parker qui avait essayé de faire accepter par Robert Hersly, rue Harmonie, un certain nombre de billets contrefaits des Etats-Unis. Le prisonnier sera sans doute remis à la justice fédérale qui a tout pouvoir sur des affaires de ce genre.

Bureau de police.—Renvoyé du service l'officier A. Martin, pour avoir faussement arrêté M. Marchand, éditeur de l'*Epoque*, et pour s'être absenté sans congé.

Suspendu pour 10 jours, Frank Bulger qu'on n'a pu trouver remplissant son service le 23 mai rue Broad.

Grande hate.—Le journal radical annonce que MM. Warmoth et Dunn ont prêté le serment d'office comme gouverneur et lieutenant-gouverneur de l'Etat, lundi dernier, devant un juge de la Cour Suprême dont le nom n'est pas donné.

Le meeting radical.—Beaucoup de radicaux des deux sexes s'étaient rendus hier soir sur la place Lafayette, où un meeting avait été convoqué depuis plusieurs jours. John Ray et d'autres orateurs ont parlé.

Grosse réclamation a la Troisième Cour de District—L'affaire de Mme Sophie Boatron, la célèbre modiste de la rue du Canal, contre Mme Sophie Adèle Vibray, veuve d'Alexandre Flash, pour un compte de $11,435 86 provenant de fournitures d'articles de mode et de fantaisie, a été décidée hier à la Troisième Cour de District par le juge Emerson en faveur de Mme Sophie Boatron. MM. L. Castera et Wm. H. Hunt plaidaient pour elle, et MM Adams, Morse et Stuart plaidaient pour Mme Flash.

Complicité de meurtre.—Cora Williams (c), a été arrêtée, hier, sur l'accusation de complicité dans le meurtre d'un blanc nommé Luddey. Le meurtre aurait été commis il y a quelques semaines, par un nommé Williams. On dit que la femme tenait Luddey sur la banquette pendant que Williams commettait les voies de fait dont le malheureux est mort quelques jours après.

Première cour de district.—Hier la Cour s'est occupée de l'affaire d'Armand Fabre, accusé d'être entré avec effraction dans la maison de Kurstener, dans la nuit du mardi gras, le 25 février, et d'avoir commis d'horribles voies de fait sur M. Kurstener, sa femme et sur une jeune fille nommée Frederica Burke, dans un but de vol, suppose-t-on. Ces personnes furent battues si brutalement qu'elles furent insensibles pendant plusieurs jours, et l'affaire conséquemment était restée mystérieuse.

Les témoignages ont été semblables à ceux qui avaient été donnés devant le recorder et que nous avons rapportés dans le temps, à l'exception que le prévenu a été représenté comme un caractère paisible et qu'il avait été opposé aux voies de faits qui auraient été commises contre Mlle Burke.

En conséquence, il a été acquitté par le jury sur ce dernier point, et a été admis à caution pour répondre sur les autres chefs. La caution sera probablement la même. MM. A. D. Field et D. M. Hughes défendaient l'accusé.

Dans l'affaire de Francisco Cuneo et Jon Batafaro, accusés de complicité dans la tentative d'assassinat contre Guiseppe Guilhelmo par le ministère de Valetti, les jurés après avoir été enfermé toute la nuit ont déclaré hier matin qu'ils ne pouvaient s'accorder pour rendre un verdict. Ils ont été déchargés en conséquence.

Recorder Becker.—Kit Fiannagan, Jenny Lynd et Peter Brown, accusés de vol, ont été renvoyés en prison.

L'officier Higgins, accusé de parjure, a été également renvoyé en prison.

La police est tombée hier sur quantité de gens soupçonnés d'avoir participé aux vols signalés en si grand nombre dans ces derniers temps. Si ces sortes d'arrestations en gros étaient faites plus souvent, nombre de vols seraient prévenus et l'amour du vagabondage perdrait beaucoup de son empire.

Allemagne du Sud. — On sait que les députés particularistes du Sud ont publié dans les journaux qui partagent leur opinion anti-unitaire, un compte-rendu de la session du Parlement douanier. Dans ce travail, ils ont insisté surtout sur la nécessité, pour l'Allemagne du Sud, de constituer une union militaire et économique capable de mettre son poids dans la balance toutes les fois qu'il s'agirait de traiter avec la Confédération du Nord.

Voici comment se termine ce document:

"L'union des forces politiques de l'Allemagne du Sud pour une action commune n'est hostile à aucune autre partie de la nation allemande. Au contraire, son rôle sera d'intervenir comme conciliatrice entre les grandes puissances; elle rendra service à la paix européenne et aux intérêts matériels, et elle permettra aux Etats du Sud de remplir exactement les devoirs résultant des traités envers l'Allemagne du Nord, sans les exposer au danger d'être absorbés par la Prusse. Si même l'union étroite des Etats du Sud entre eux ne saurait être reconnue par nous comme la satisfaction complète et dernière des besoins matériels, elle apparaît cependant pour le moment comme la seule voie pour nous faire atteindre, en évitant les dangers qui nous menacent sérieusement, au but suprême: une Allemagne libre et unie.

L'ASSASSINAT DU PRINCE MICHEL.

Les télégrammes de Servie annoncent que le prince régnant, Michel Obrenovitch III, a été tué d'un coup de feu, le 10 courant à 5 heures du soir pendant une promenade qu'il faisait dans le parc Topschider, à Belgrade. Il se trouvait entre un de ses cousins et la fille de celui-ci, lorsque trois hommes, que plus tard on a reconnus pour trois frères, se sont approchés des promeneurs et leur ont tiré, presque à bout portant, huit ou dix coups de revolver. A la première décharge, le prince est tombé raide mort. Son cousin, atteint au même moment, a succombé au bout de quelques minutes; la fille de ce dernier, quoique dangereusement blessée, ne paraît pas l'avoir été mortellement; enfin deux hommes de la suite du prince ont aussi reçu des blessures sans gravité.

Sitôt leur attentat consommé, les assassins ont pris la fuite. Mais la foule s'est mise à leur poursuite et a réussi à s'emparer de l'un d'eux. La police a pris des mesures qui, pensait-on, amèneront promptement l'arrestation des deux autres. Cet événement a produit une profonde sensation à Londres où on le considère comme de nature à porter un trouble grave dans toute l'étendue des Principautés. On suppose que le motif du meurtre est la sympathie manifestée par le prince au sultan, depuis que celui-ci a déclaré, devant une députation de chrétiens, que tous ses sujets, sans distinction de croyances religieuses, seraient aptes, à l'avenir, à occuper les positions officielles les plus éminentes. Quelques personnes pensent, au contraire, que le meurtre est un contre-coup de la révolte actuelle de la Bosnie, qui forme, comme on sait, la frontière occidentale de la Servie.

Le prince Michel III, né le 4 septembre 1825, était âgé de 43 ans. Il avait été confirmé dans la dignité de prince régnant de Servie, par un firman de la Sublime Porte du 7 octobre 1860. Il avait épousé, en 1831, Julia, fille du comte Francis Kethely, alors grand chambellan de la cour d'Autriche.

Progrès en Turquie.—On lit dans la *France*:

Ainsi que nous l'avons fait pressentir, un ministère a été confié à Daoud-Pacha, gouverneur du Liban.

Des lettres de Constantinople du 20 mai, citées par un télégramme de Marseille, nous apprennent que ce personnage vient d'être nommé ministre du commerce. Le cabinet ottoman comptera donc décidément un chrétien parmi ses membres.

Le même télégramme ajoute que Franco-Effendi a été nommé gouverneur du Liban, en remplacement de Daoud l'acha, et que le nouveau gouverneur a accepté ce poste sans insister sur l'annexion du pachalik de Beyrouth à la Montagne.

—On écrit de Toulon, le 22 mai, au *Messager du Midi*:

La marine anglaise vient d'éprouver un grave sinistre sur rade d'Halifax.

La frégate à vapeur de Sa Majesté britannique la *Constance*, commandant Burgoyne partie de Portsmouth pour aller en station à Québec (Canada) a été détruite en partie par un incendie.

Le feu a éclaté à fond de cale, au dessous des chaudières, dans la nuit du 1er au 2 mai.

Après avoir vainement lutté pendant vingt-quatre heures, voyant que le feu gagnait entre mailles du côté de la Sainte-Barbe, on s'est décidé à saborder la frégate, qui a été submergée jusqu'à la hauteur de la batterie.

— Encore un mot sur l'Abyssinie. Le correspondant spécial du *Times* raconte que le corps de Théodoros a été mis à la disposition de sa *principale* veuve.

Ici, un détail. Il paraît qu'en Abyssinie toute femme sur laquelle les yeux du négous se sont une fois fixés, devient une personne royale et sacrée! Or, comme Théodoros était toujours en voyage et qu'il *regardait* beaucoup, son harem se composait d'un nombre fort considérable de personnes royales. Aussi, lorsqu'au moment où on lui proposait de se rendre, le lieutenant Prideaux lui promettait un traitement honorable pour lui et sa famille: "Qu'est-ce que votre chef entend par ma famille? répondit-il. A-t-il de la place pour mille personnes?" On n'a trouvé toutefois que deux veuves. La veuve en titre est fille de Ras Oubie, du Tigré, et appartient par conséquent à l'une des plus anciennes et des plus puissantes dynasties d'Abyssinie.

— Un Yankee, établi à Londres, vient de prendre un brevet pour la fabrication de chapeaux dits *lumineux*.

Grâce à ces couvre-chefs merveilleux, on ne risquera plus d'être écrasé la nuit par les cabs, sans compter que cette nouvelle invention permettra aux municipalités de réaliser un bénéfice considérable sur les frais d'éclairage des rues.

—On a répandu en Allemagne, dans les campagnes, plus de 100,000 exemplaires de la brochure du docteur Gloser, qui établit combien la chasse que les paysans et enfants font aux petits oiseaux, aux hiboux, aux taupes, aux lézards, voire même aux crapauds, est insensée, vu la consommation énorme d'insectes nuisibles que font ces animaux. Il y est établi qu'un seul busard dévore par an près de 6,000 souris.

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Convention de reconstruction du Texas.

Elle dénonce au Congrès le général Buchanan.

Election de sénateurs en Floride.

Nouvelles d'Europe.

Découverte d'un complot contre la paix.

Nouvelles Européennes.

Paris, 17 juin.—Le Corps Législatif a passé l'emprunt de Suez.

Madrid, 17—Les changements suivants ont été faits dans le cabinet espagnol: le marquis de Roncali, ministre des affaires étrangères; Coronaldo, ministre de la justice; Rubi, ministre des Colonies.

Londres, 17—Le roi des Belges a passé en revue la flotte de Farragut à Ostende.

Le rapport ministériel sur le budget français déclare qu'il n'y a pas d'apparence que la paix de l'Europe soit troublée.

Le Pape proclamera une amnistie générale pour les prévenus d'offense en matière politique.

Le roi de Prusse visite le Hanovre pour la première fois depuis la guerre avec l'Autriche.

Les journaux de Berlin rapportent qu'on a découvert la preuve d'un plan pour engager la France et d'autres puissances inférieures dans une guerre avec la Prusse.

Le Parlement allemand du Nord a adopté le budget.

A la Chambre des Communes, la motion de John Bright pour nommer une commission chargée de s'informer des griefs de la Nouvelle-Ecosse par suite de l'Union canadienne, a été repoussée par 183 contre 87.

Nouvelles de Washington.

Washington, 17. *Sénat.* — Les résolutions de la convention du Texas déclarant que la reconstruction congressionnelle échouerait avec les nominations de Buchanan ont été référées au comité judiciaire.

Le mémoire de W. S. Chipley, du Kentucky, annonçant que son fils, demeurant à Columbus, Ge., avait été arrêté par les autorités militaires en violation de la Constitution et emmené à 200 milles de son domicile, à Atlanta, où il est maintenant détenu et privé de communication avec ses amis, et qu'il a été faussement accusé de complicité dans le meurtre de Geo. Washburn, qui a été tué dans une maison de nègres mal famée, a été référé au comité judiciaire.

Une motion ajournant indéfiniment les amendements du Sénat et de la Chambre à la loi de banqueroute, a passé.

Burlingame et les Chinois ont visité le Sénat.

Le Président met devant le Sénat une dépêche télégraphique de la Convention constitutionnelle du Texas, datée du 16 juin d'Austin, contenant les résolutions passées par ce corps, pour demander au Congrès la permission d'organiser une force militaire et donner au commandant militaire pour comprimer le crime et la licence qui sont aujourd'hui à l'ordre du jour dans cet Etat, et avançant que si le Congrès refuse d'accorder ce pouvoir, les habitants loyaux du Texas seront forcés de se faire justice eux-mêmes pour se défendre. Référé au comité sur les affaires militaires.

Le bill de finance a été repris. La section qui force les banques à payer un intérêt sur les dépôts des autres banques a été biffée. Le permission de retirer $30,000,000 des districts qui ont un surplus et d'en faire profiter les districts qui comparativement n'ont pas assez de capital national de banque, a été adoptée. Le capital additionnel ira aux districts qui ont maintenant moins de cinq piastres par habitant. Le bill a passé par 25 contre 14.

Un comité de conférence a été nommé sur le bill de réhabilitation politique.

Le Sénat, après une séance exécutive, s'ajourne.

Chambre.—Le comité des élections a rapporté en faveur de McKee pour représenter le Neuvième District du Kentucky. Rapport envoyé à l'impression.

Le bill pour favoriser le commerce américain est mis en discussion. Le principal du bill est une remise de tarif sur les matériaux employés dans la construction des navires. Un amendement autorisant cinq navires étrangers appartenant exclusivement à des citoyens pour transporter les produits de l'Ouest de la Nlle-Orléans à New York, a été rejeté, et alors toute l'affaire a été déposée sur la table par un vote de l'Ouest presque unanime.

Un amendement au bill politique de secours n'a pas été adopté et un comité de conférence a été demandé.

Washington, 17—Une dépêche de Talahassee dit que A. S. Welsh, du Michigan, a été élu sénateur pour le terme finissant le 1er mars 1869. Au dernier scrutin pour le terme finissant en 1873, F. W. Osborne, radical de New York, a reçu 31 votes, O. B. Hart, un natif connu comme loyaliste du Sud, 21, et le gouverneur Marvin, démocrate, 16. Si le 3e candidat pour le terme commençant en mars 1869 est élu, la délégation de la Floride ici sera soulagée de la crainte d'avoir un nègre pour représentant au Sénat des Etats-Unis. Les délégués paraissent heureux.

Bowen a été confirmé comme maire par la Cour de circuit.

Washington, 17—Le comité des réclamations a rapporté un bill allouant $100,000 pour la capture de M. Davis. 60 officiers et 170 soldats sont appelés à la gratification. La plus forte part ne dépasse pas $3,000.

Washington, 17—Les pièces suivantes ont été reçues aujourd'hui:

AUSTIN, TEXAS, 16 JUIN 1868.

A l'Hon. B. F. Wade, président du Sénat, Et l'Hon. Schuyler Colfax, speaker de la Chambre:

Je suis chargé par le comité de la Convention du Texas, de vous transmettre par le télégraphe les résolutions suivantes, qui ont été adoptées aujourd'hui; les copies certifiées de ces résolutions vous seront envoyées par la malle. Les citoyens loyaux de cet Etat demandent que le Congrès agisse immédiatement sur ce sujet:

Attendu, que des violations de lois et des crimes se commettent, à un degré alarmant, dans certaines parties de cet Etat, il est urgent que la Convention, dans l'étendue de ses pouvoirs, prenne des mesures pour protéger la vie et les biens des citoyens ainsi exposés;

En conséquence, il est *résolu* que cette Convention exprime au Congrès des Etats-Unis l'urgence d'organiser une force militaire dans les divers comtés de cet Etat qui serait chargée d'agir de concert, avec et sous la direction du commandant militaire de ce district, afin de protéger la vie et les biens des citoyens qui sont journellement exposés par les actes d'assassins et de voleurs, lesquels actes n'ont pas de parallèles dans aucune communauté civilisée, en temps de paix, et menacent de destruction l'ordre social.

Résolu que si la protection n'est pas promptement établie en quelque manière par le gouvernement national, pour les citoyens loyaux et amis des lois, ils seront forcés, dans l'exercice du droit sacré de leur défense personnelle de s'organiser pour leur propre protection.

Résolu que cette convention a pleine confiance dans le général Reynolds, commandant du district du Texas et que dans la mesure des moyens dont il dispose il donnera protection et maintiendra la paix.

Signé: E. J. Davis,
Président de la Convention.

Le comité de reconstruction sur la question de la désintégration du Texas s'est décidé par 4 contre 5 à ajourner cette affaire en décembre, mais ensuite elle a été fixée à la quinzaine.

Nouvelles diverses.

Galveston, 18 juin.—Le Brownsville Ranchero du 13 contient les nouvelles suivantes du Mexique:

Un document à la date du 24 a été promulgué par les généraux Betanzas et Leon Ugalde et 400 partisans. Ils proclament que la constitution de 1857 restera inviolable et que le général Porfirio Diaz sera le président du Mexique.

La fièvre jaune, d'un type très dangereux, est devenue épidémique à la Vera Cruz.

Des dates de Monterey du 6 disent que le Congrès mexicain est toujours en session.

Le ministère de la guerre a ordonné aux autorités de la Vera Cruz de démanteler les fortifications de terre, d'emmagasiner l'artillerie et de louer les maisons dont le département n'a plus besoin.

Aureliano Rivera a essayé de prendre la ville de Santiago Tianguistango, mais il a été repoussé par les citoyens. Il a placé des corps armés sur divers points de la route de Cuernavaca et fait collecter une piastre par charretée de provisions envoyées à Mexico.

Le calme règne pour le moment dans toutes les villes de Nuevo Leon.

New York, 17 juin.—Huit yachts gréés en schooners et quatre yachts gréés en sloops, enregistrés pour les regates, sont arrivés à Albermarle, Tamise.

Nouvelles des Passes.

Passe du Sud-Ouest, 6 h. P. M. — Arrivé le steamer Crescent, de Galveston, avec fret et passagers. Pas de départs.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 17—La rivière baisse avec 5 pieds 7 pouces d'eau dans le canal. Temps couvert avec des averses.

Marchés européens.

Liverpool, 17 au soir—Vendu 15,000 balles de coton. Upl. 10 7/8 à 11. Orléans 11 1/8 à 11 1/4. Céréales fermes.

Londres, 17 juin au soir.—Consolidés 94 5/8. Bons 73.

Frankfort, 17 juin.—Bons 77 3/4.

Marché de la Havane.

La Havane, 17. — Sucre ferme à 7 3/4 et 7 7/8. Change sur Londres 11 1/8 à 11 1/2 de prime. Sur les Etats-Unis pour la circulation 30 p. 0/0 d'escompte.

Marchés américains.

New York, 17, après midi — Coton en hausse de 1/2 à 1 c. Vendu 2,500 balles Mid. 29 1/2 à 30. Farine en baisse.

New York, 17— Or 140 5/8. Sterling plus facile à 110. Fonds publics fermes.

New York, 17 juin au soir.—Argent très calme. Prêts sur demande de 3 à 5. Les actions sont généralement inactives et en baisse. 5-20, avec coupons, 113; 10-40 106 3/8; 7-30 109 7/8. Farine languissante et en baisse.

Mobile, 17.—Coton calme et ferme à la clôture. Stock léger. Vendu 200 balles. Bas mid. 26. Mid. 27. Reçu 2 balles.

Savannah, 17—Coton plus ferme et en hausse. Vendu 80 balles. Mid. tenu à 28 1/2 et 29. Reçu 20 balles.

Charleston, 17—Coton en meilleure demande. Vendu 112 balles Mid. 27 1/2 à 28. Reçu 60 balles. Exporté pour le cabotage 113.

Cincinnati, 17—Farine inactive. De famille 9 90. Maïs 85. Beurre 20. Porc 27 75. Bacon 13. Graisse 17 1/2.

St-Louis, 17—Tabac en baisse de 1/4. Farine 7 à 8. Blé en baisse de 10 c. Maïs 81. Avoine 73. Le fleuve baisse ici.

Louisville, 17—Vendu 255 b. de tabac de 8 à 10. Farine superfine 7 50. Porc 28 00. Côtes 16. Whisky inactif et nominal.

(*Dépêches d'hier soir.*)

Liverpool, 17, après-midi — Mid. Upland 10 7/8 à 11.

La Havane, 15—Des nouvelles du Mexique du 9 disent que le peuple demande le renvoi des ministres, excepté Vallarta, juge de la Cour suprême. La presse, à peu d'exceptions près, demande la même chose.

On s'attend à une révolution dans la capitale si le ministère n'est pas changé. Des citoyens de Tamaulipas emportent ce qu'ils ont de précieux, à cause de l'incertitude politique.

Washington, 17—L'incertitude concernant la taxe sur le whiskey et le tabac augmente.

Le rapport de corruption de Butler est attendu avec anxiété; mais comme les sénateurs qui ont voté l'acquittement n'ont rien à craindre, Butler est devenu prudent et réservé.

New-York, 17, midi—Or 140 5/8. Coton plus ferme. Middling, 29 1/2.

FAITS DIVERS.

— On annonce la mort de M. Ernest Capendu, connu comme collaborateur de M. Barrière pour les *Faux bons hommes* et les *Fausses bonnes femmes*. Il a donné sans collaborateur, à l'Odéon, les *Frelons*. M. Capendu a composé aussi des romans et, dans plus d'un, il a cherché le succès en dehors de la vérité historique Malheureusement, ce défaut n'était corrigé ni par l'esprit ni par l'élégance du style. M. Capendu est mort âgé de quarante-un ans.

—A propos du fameux bal de la Société de secours aux blessés, on a beaucoup parlé du Régent—le diamant, pas le compère de Dubois. C'est le cas ou jamais de placer une anecdote aussi curieuse que véridique sur ce précieux joyau.

Un jour, Napoléon Ier examinait un superbe écrin que venait d'apporter Biennais, l'orfèvre de la couronne. L'empereur faisait la sourde oreille aux paroles de l'industriel qui profitait de l'occasion pour réclamer avec instance le payement d'une ancienne fourniture.

—Cette soupière-là, M. Biennais, est défectueuse.

—Sire, je ne suis qu'un pauvre fournisseur, et je n'ai pas les moyens d'attendre.

—Il faut corriger cela.

—Faites-moi payer, je vous en prie.

—Mais il s'agit de ce service....

—Non, sire, il s'agit du diamant dit le *Régent*, que je plaçai d'abord sur le pommeau de votre épée, et que je montai depuis en bouton pour décorer votre chapeau de parade. Il y a, vous le voyez, assez de temps que la fourniture est faite.

—C'est votre faute aussi!

—Comment cela?

—Tous les bourgeois obtiennent une diminution sur leurs mémoires; et, parce que je suis empereur, vous ne voulez rien rabattre. Or, j'entends que vous subissiez un règlement.

—Sire, je ne diminuerai pas une obole.

—Eh bien! je n'en aurai pas le démenti. Monsieur le maréchal, faites payer Biennais aujourd'hui même, mais retranchez de son mémoire soixante centimes.

L'orfèvre souscrivit à cette condition. Jamais l'empereur n'avait fait la paix à si bon marché.

—Dans un volume, enrichi de huit autographes, que vient de publier M. Paul Labarthe, sous ce titre: *Nos médecins contemporains*, et où se trouvent, entre autres notices, celles de MM Claude Bernard, Broca, Audral, Laugier, Ricord, Littré, Nélaton, Piorry, Robin, Germain et Marc Sée, Trousseau, Velpeau, Velpeau, Wurtz, Bouillaud, Axenfeld, Barth, Cruveilhier, je trouve cette anecdote:

Le docteur Broca, étant à Séville, fit venir un barbier qui le rasa. Quand M. Broca voulut payer Figaro:

"Oh! monsieur, répondit celui-ci, est-ce qu'on fait de ces choses-là, entre confrères!"

M. Labarthe nous apprend que Velpeau faisait des calembours, que Trousseau faisait de l'agriculture, que M. Nélaton fait du grec, et que M. Ricord a la fureur des tableaux.

"Vous mourrez à la brèche, disait à Velpeau un de ses confrères, le voyant travailler à un âge où le repos lui était bien permis.

—"Pourquoi ne mourrais-je pas à la *Brèche* répondit l'illustre chirurgien, j'y suis bien né."

Dans le cabinet de M. Ricord, nous raconte M. Paul Labarthe, on voit un petit tableau signé Boulangé. Un dieu, vêtu à l'antique, est assis sur un trône, le front ceint de lauriers. Au pied du trône, un personnage en toge rouge, appuyé sur une béquille, dépose un coq et des fruits sur les genoux du dieu, et fait brûler de l'encens sur un trépied.

Le dieu, c'est M. Ricord, l'homme à la béquille, c'est M. Emile Augier, que le docteur avait guéri d'une affection grave du genou, et qui offrit ce tableau à son sauveur.

—Un fait inouï, montrant quelle croyance on donne encore dans nos campagnes aux préjugés les plus absurdes, vient de se passer dans le canton de Tourcoing.

A Halluin, raconte le *Journal de Roubaix*, vivait une vieille mendiante que l'on disait sorcière: c'était du moins la conviction de certains paysans. Selon eux, elle avait des relations avec Satan et les esprits infernaux, ses maléfices étaient redoutables et plus d'une bonne femme se signait avec terreur en l'apercevant de loin, marchant clopin-clopant, appuyée sur son bâton noueux. Nous ne saurions dire sur quoi reposait cette ridicule superstition dans ces esprits ignorants; mais comme on attribuait à la vieille les morts subites, les accidents, les incendies qui survenaient, deux tisserands, belges tous deux, résolurent d'en délivrer le pays. Vendredi soir, ils allèrent l'attendre dans un endroit écarté où elle devait passer. Il était dix heures lorsqu'elle y arriva, marchant péniblement, mais assez contente d'une tournée fructueuse. Les deux forcenés se jettent sur elle, la renversent, la frappent à diverses reprises de leurs couteaux, et la croyant morte, ils prennent la fuite.

Ce ne fut, nous écrit-on, que le matin que l'on trouva, au bord du chemin, la mendiante donnant à peine signe de vie. D'après les derniers avis qui nous sont parvenus on considère sa position comme à peu près désespérée. Elle se nomme Rosalie Demyack et est âgée de soixante ans.

Ses meurtriers sont passés en Belgique; ce sont les nommés Charles-Louis Daveker, âgé de quarante-un ans, et Joseph Van Kierebeke, âgé de trente-quatre ans, demeurant tous deux à Halluin.

Le parquet a fait hier une descente sur le théâtre du crime. L'enquête continue.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi soir, 17 juin.

Il ne s'est rien passé de nouveau sur le marché monétaire. Les capitaux ne manquent pas, mais on exige les meilleures garanties. Le taux de l'intérêt est, dans les rues, de 12 à 15 par an. Les billets hypothécaires peuvent être côtés à 10 à 12 ceux de premier ordre et 13 à 15 et 18 ceux de second ordre.

A l'ouverture, l'or était à 140 5/8 à 140 7/8 contre 141 1/8 à New York; la dépêche annonçant une baisse dans Wall street l'a fait tomber à 140 à 140 1/4. Les transactions comprennent $5,000 et $30,000 à 140 1/8, $1,500 et $10,000 à 140 1/4, $4,000 à 140 3/8, $2,000 à 140 1/2, $2,000 à 140 5/8, $1,000 à 140 3/4 et $3,000 à 140 7/8—Dans l'argent, $1,300, en demi-piastres américaines, se sont vendues à 135 1/2 et $700 à 136. Nous cotons maintenant les demi-piastres américaines à 135 1/2 à 136 et les piastres mexicaines à 143 1/2 à 144.

Nous avons à constater une animation beaucoup plus grande dans le change étranger, par suite des opérations de coton. Les cours ont varié avec l'or à New York. On a vendu 2500 livres, connaissement No 1, à 153 1/2, 8000 livres connaissement et clear, à 153 3/4, 6000 livres à 154, 6000 livres de banque à 155 et 1200 livres ditto à 155 1/2.—Dans le change sur France, 80,000 francs, en change de commerce No 1, à 3 67 1/2, 10,000 de banque (à vue) à 3.60 et 100,000 ditto (à 60 jours) à 5 12 1/2 pour de l'or. Hier, 2000 livres, connaissement No 1, se sont vendues à 153 3/4 et 100,000 francs, en change de commerce No 1, à 3.66 1/4.—Le sterling peut être coté à 153 1/4 à 153 1/2 et 154 le connaissement bon à No 1 et clear et 155 à 155 1/2 le change de banque; le change sur France, à 3.68 3/4 à 3.66 1/4 le premier et 3.65 à 3.62 1/2 le second.

Les offres de change américain ont été plus nombreuses et la demande modérée. Les cours ont légèrement fléchi. Les banques ont encore tiré sur New York à 3/8 de prime. Les ventes de change de commerce sont: $10,000 sur New York, à vue, au pair; $7000, $15,000, $18,000 et $20,000, à 1/8 de prime; $20,000 et $25,000 à 3/16; $10,000, à cinq jours de vue, à 1/2 d'escompte; $30,000, à vue, sur Boston, à 1/4 de prime; $5000, à vue, sur New Albany (Ind.), au pair, et $5000, à trente jours de vue, sur St Louis, à 1/4 d'escompte.

75 actions du chemin de fer Crescent City se sont vendues à $100 50.

Une vente de 11 livres de bons de l'Etat a eu lieu à 44 1/4, ce qui est une baisse.

Les billets de la ville ont été peu recherchés. On en a offert davantage, mais comme il s'est présenté peu d'acheteurs, les cours, à la clôture, étaient faciles. $1000 se sont vendues à 35 d'escompte, $2050 à 35 1/4, $1000 et $1000 à 35 3/4, $1000 à 36 1/2. Les courtiers ont acheté les petites sommes à 36 à 37 d'escompte et vendu à 35 à 35 1/2.

On n'a pas vendu de billets de l'Etat.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE.
Mercredi soir, 17 juin 1868.

Coton—La demande a été bonne, ce matin à l'ouverture du marché tout en offrant une belle perspective quant aux affaires. Plus tard, le mouvement a été stimulé par l'arrivée de télégrammes de Liverpool accusant une hausse de 1/8 à 1/4 d des prix du middling Uplands et de l'Orléans. Cette nouvelle a eu pour effet immédiat de fortifier les vues des détenteurs, aussi ont-ils exigé une hausse conforme. Cependant, malgré cela, les acheteurs se sont avancés et ont pris 1475 balles, sept courtiers ayant participé aux affaires. Les prix ont accusé des dispositions décidément meilleures, les ventes s'étant opérées moyennant des chiffres qui ont montré une hausse du 1/2 et de prix courants d'hier; et pour agir dans le sens des transactions de la journée, nous cotons: good ordinary 25 à 25 1/2 c. low middling 26 à 26 1/2 cts et middling 27 à 27 1/2 cts.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1867, balles		16256
Reçu aujourd'hui	5	
" précédemment	654308	
Cotons avariés, épars, &c, &c.	2239	
		657552
		672808
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	660965	660965
Stock en mains		11843

Sucre et mélasse—Le marché au sucre de Cuba est calme et sans changements. Il ne s'est fait aucune transaction dans le sucre aujourd'hui. L'article de provenance louisianaise se vend seulement au détail à 11 3/4 à 15 1/4 la livre de fully fair à prime. Un lot de 95 barils de mélasse de la Louisiane a changé de mains, mais il nous a été impossible d'obtenir les détails qui touchent cette transaction. La mélasse de Cuba est cotée nominalement à 46 1/2 à 52 1/2 le gallon.

Arrivages de l'Ouest—Le steamer Commonwealth, de St Louis est arrivé ici depuis notre revue d'hier.

Farine—Il se fait un assez bon nombre d'affaires par placements, mais dans le gros il règne une stagnation complète. La commune est cotée à $7 à $7 50 le baril, superfine $8 25 à $8 37 1/2. Simple extra $8 50, double extra $8, triple extra $9 50 à $10, extra de choix $12 50 à $14 50 le baril. Les ventes principales aujourd'hui se sont bornées à 263 barils, dont 50 de superfine à $8 25, 120 barils à $8 37 1/2 pour la superfine et $4 50 pour la simple extra et 93 barils de triple extra à $10 le baril. Dans l'après-midi la pluie a interrompu les opérations.

Mais—Le blanc et blanc mélangé paraît en bonne demande, mais les autres qualités se vendent lentement. Il s'est vendu aujourd'hui 3000 sacs, dont 300 de mélangé à 95 c, 300 de jaune mélangé à 95 à 96 c, 300, 300 et 130 de mélangé à 97, 250 de mélangé et de blanc mélangé à $1, 150 de blanc et de blanc mélangé à $1 02, 196 de jaune et 280 de blanc de choix à $1 05 le boisseau.

Avoine—L'avoine est calme. Nous n'avons à rapporter ici aucune vente importante aujourd'hui L'article est coté nominalement à 77 cts le boisseau. 450 sacs vendus en lots à 77 1/2 cts le boisseau.

Son—100 et 400 sacs, vendus en lots à $1 50 les cent livres.

Foin—Le prime de l'Ouest se vend à $30 à $21 le tonneau; ordinaire $19. Le stock ne se compose en grande partie que de pauvres qualités.

Porc—Nous n'avons eu à noter aucune vente importante aujourd'hui; le mess est tenu, dans le commerce en gros à $20 50 et se détaille à $30 le baril.

Bacon—Un lot de 8 barriques de plats côtés décousés vendu à 17 1/2 c la livre. Les épaules se vendent en détail 13 1/2 à 23 1/2 c la livre, les côtes clear ribbed 16 1/2 à 16 3/4, les côtés décousés 17 1/2 à 17 3/4 c la livre.

Saindoux—Nous continuons à coter le prime en tierçons à 18 1/2 à 19 c, en barillets 20 à 20 1/2 c la livre. Les affaires, dans le saindoux, ne se font en ce moment qu'en détail et par le placement.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 15 juin 1868

Arrivé, hier — 52 boeufs du Texas, 51 veaux et vaux d'un an, 152 moutons et 11 vaches à lait

Vendu, hier—421 boeufs du Texas, 141 veaux et vaux d'un an, 42 cochons et 4 vaches à lait.

A vendre—176 boeufs du Texas, 344 veaux et veaux d'un an, 411 cochons, 152 moutons et 22 vaches à lait.

[illegible]

Décédé hier, à 5 1/2 heures A. M., Firmin Martin, à l'âge de 33 ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui à la Pointe-à-la-Hache, Paroisse de Plaquemines.

Décédée, le 24 mai, Mme Vve Purch, âgée de 68 ans, à Tours, département d'Indre-et-Loire (France).

$100,000

DE BILLETS DE VILLE

Seront achetés au plus haut prix du marché, *AU BUREAU DE CHANGE* De J. BRETTE, 6......RUE ST-CHARLES......6

Ainsi que l'Or, l'Argent, Diamants et Bijouterie.

Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir. 26 avril—2mPP

NATTES CANTON.

ELKIN & CO.,

Entrepôt de Tapis et de Toiles Cirées, Rue Carondelet, No. 3,

Reçu tout récemment, Nattes blanches, à carreaux et fantaisie, De première qualité, à vendre à bas prix. Un assortiment complet de tapis, toiles cirées et stores constamment en magasin. 23 mai 1m

S. W. M.

Grand Conclave de l'Etat de la Louisiane.

Les officiers et membres de ce Grand Conclave sont notifiés qu'une assemblée spéciale aura lieu CE SOIR 18 juin, à 8 heures, au local de la Loge Persévérance, encoignure St-Claude et Dumaine, pour affaires importantes. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre du T. E. C. 18juin—1j JOHN H. REES. Grand Scribe.

Conclave Ionie No 11 S.·. W.·. M.·.

Les officiers et membres de ce Conclave sont notifiés qu'une séance régulière aura lieu VENDREDI PROCHAIN, 19 du courant, à 7 1/2 heures du soir, pour l'installation des Officiers. Les F.·. F.·. des différents Conclaves sont fraternellement invités à assister à la cérémonie. La plus grande ponctualité est requise. Par ordre de M. A. CALONGNE, T.·. E.·. C.·. E. A. LOUIS, Scribe. 18 juin—2f

Avis.

Les personnes qui ont des objets appartenant à la Société du Tournoi Bralue sont priées de les rendre d'ici à jeudi, 18 du courant, à midi, afin que le montant des comptes présentés pour objets prêtés et non rendus excédera la recette brute du Tournoi. Le bureau de la Société est au No 112 de la rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon. J. S. SKINNER, Secrétaire et trésorier. 18juin—1f

Ardoises, Tuiles, Briques de Bath.

300 Ardoises carrées, à toitures, 2500 Tuiles anglaises Ridge, 1500 Dalles, 2600 Briques de Bath. A vendre par HENRY KNOX & CO., Rue de la Commune, No 182. N B.—Nous remplirons, à bas prix, les ordres pour les ardoises que nous attendons. 18juin—1m

Demande d'emploi.

Une personne connaissant très bien le français et l'allemand et pouvant fournir une caution au besoin désirerait trouver une occupation dans une maison de commerce ou d'administration. S'adresser à M. CELESTIN, 75 & 77 rue St Louis. 18juin—3f

Appareils "Premium" de Soda, DE MORSE, A VENDRE PAR T. S. WATERMAN, FABRICANT DE SODA. Agent de ANDREW J MORSE & SON, à Boston. Ces célèbres appareils ont reçu le diplôme la médaille en argent et trois autres prix à la seconde Foire de l'Etat de la Louisiane. 21 mai—1m

AVIS AUX ENTREPRENEURS

Grande baisse de prix.

Les soussignés offrent une grande quantité de BOIS DE CYPRE et de PIN, à bon marché. Visitez leur cour, rue de la Levée, entre Pologne et Couvent, sous le nom de JACKSON SAW MILL, 3me District. 24 mai—1m PITALUQUE & CAMBAZ.

ACHETEZ VOS CIGARES CHEZ GEO. ALCÉS, 185 RUE DES REMPARTS 185.

M. ALCES a constamment en mains un assortiment de Cigares de différentes marques et qualités. Ses prix varient de $35 à $175 par millier. M. Alces garantit ses cigares conformes aux échantillons.

Pour les cigares de la Havane il ne travaille que le tabac de la Vuelta de Abajo du premier choix. En visitant la manufacture de M. Geo. Alcés, le public comprendra facilement pourquoi les juges lui ont donné le premier prix aux Expositions suivantes: "Louisiana State Fair," N. O. novembre 1867. "Louisiana State Fair," Baton Rouge décembre 1867. Et "Louisiana State Fair," N. O. janvier 1868. Les ordres adressés à la boîte No 268, P. O. N. O seront promptement exécutés. 15mai 3m

WASHINGTON EXCHANGE, RUE St.-CHARLES, No 19, Nouvelle-Orléans, entre les rues Commune et Canal, D. M. STELLA, Propriétaire. 5 fév—1an

Moulin à riz—Moulin à riz.

Nous étant assuré les services de M. PETER McKINLAY, inventeur du meilleur pilon à riz, et qui, depuis trente ans, construit, érige et dirige des machines à riz, nous sommes à faire sous sa surveillance, les machines qu'exige la préparation du riz pour le marché et à fournir les dessins, &c, nécessaires.

On peut voir, à notre établissement, un modèle de la machine (patentée) à vanner le riz, de McKinley. Cette nouvelle invention convient aux personnes qui suivent le riz pour leur propre consommation.

LEEDS & CO. 6—6m [illegible]

GRAND TOURNOI!

FETE DES POMPIERS.

4 JUILLET 1868.

Le Comité chargé des préparatifs de la Fête, annonce que le 4 juillet il y aura un GRAND TOURNOI. Le vainqueur couronnera sa "Reine d'amour et de Beauté." M Edward Lillenthal, No 95 de la rue du Canal, a fait don au Comité, pour la circonstance, d'une magnifique COURONNE EN ARGENT que le chevalier présentera à la dame de son choix.

Les plus belles couronnes de fleurs sont destinées au couronnement des dames d'honneur.

Ceux qui désirent prendre part au Tournoi doivent s'adresser à M. FRANK RAWLE, No 2, Gallier Court, rue Carondelet, à M. JOSEPH MURPHY, au No 23 du Commercial Place, ou au président de la Fête, M. LARDNER au bureau de la Société Charitable des Pompiers, au No 10 du Bank Place. M. LARDNER, Président de la Fête. 18 juin

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle-Orléans, 17 juin 1868

CONFORMEMENT aux sections 34 et 35 de l'acte intitulé "Acte pour établir un système général de Banques Libres dans l'Etat de la Louisiane," approuvé le 15 mars 1855 -Avis est par le présent donné aux porteurs des Billets en circulation par cette Banque, et enregistrés par l'Auditeur, conformément à la loi, d'avoir à présenter les dits Billets pour être payés à la Banque ou au bureau de l'Auditeur d'Etat, dans le courant d'une année à partir de cette date, ou à l'expiration de ce temps les fonds déposés par la Banque pour le rachat des Billets seront réclamés. GEO. A. FRERET, Caissier. 17 juin—1an—[illegible]

AVIS.

M. JOS. LEBLANC a l'honneur de prévenir le public et ses nombreux amis qu'il, désireux de maintenir la bonne et ancienne réputation de la maison CORNIBE & LEBLANC, il vient de prendre un corps de premier mérite et qu'il est prêt à fournir, avec sûreté et dans le plus bref délai, toutes les commandes. On trouvera toujours chez lui un assortiment complet de draps français, allemands et américains; un grand choix de chemises françaises pour hommes et enfants, choisis par lui-même à Paris, cravates de fantaisie, bonneterie, articles de chapellerie, et enfin tout ce qui concerne la confection pour hommes et enfants. Le tout aux prix les plus modérés. JOS. LEBLANC, 205 rue Vieille-Levée, entre Ursulines et St-Philippe. 16 juin—1m

Propositions pour l'achat de Bons de la Ville.

Bureau des Commissaires de la Dette Consolidée de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle-Orléans, 6 juin 1868.

En vertu de la trente-septième section de l'acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, lequel est intitulé "Acte pour consolider la Ville de la Nouvelle-Orléans et pour pourvoir à l'administration de ses affaires" étant approuvé le 15 janvier 1852 et, à l'effet d'acquitter, à échéance, la dette des anciennes corporations, [illegible]

Des propositions cachetées seront reçues à ce Bureau, de cette date au VENDREDI 10 juillet 1868 à midi, pour l'achat de la série (entière ou en partie) de (280) deux cent quatre-vingts bons de $1,000, de la Ville de la Nouvelle-Orléans, chacun desquels bons devra être daté au 1er avril 1868 et sera payé dans (30) vingt-quatre ans, avec coupons d'intérêts de 6 pour cent l'an, payable semi-annuellement, à la Ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er octobre et le 1er avril de chaque année. Les propositions devront être endossées "Propositions pour l'achat de Bons de la Ville de la Nouvelle-Orléans" et adressées à O. De Buys, secrétaire du Bureau des Commissaires de la dette consolidée de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Elles seront ouvertes par le Bureau à midi, le 10 juillet, et les bons seront adjugés aux plus hauts enchérisseurs, le 10 juillet, à midi, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Les Commissaires se réservent le droit de rejeter une partie ou toutes les propositions.

Conditions—Comptant, en monnaie courante des Etats-Unis ou en coupons d'intérêts de bons consolidés échus.

S. HEATH, Maire. D. E. MAXWELL, Contrôleur. S. HOWELL, Trésorier. E. W. BURBANK, Président du Comité de finances des Aldermen, J. C. SULLIVAN, Président du Bureau des Assistants-Aldermen, O. DE BUYS, Secrétaire, Comité de finances. Salle No 12 de l'Hôtel-de-Ville. 7juin—1m 10 juil

Sucre raffiné de Lovering & Co.

En débarquement du steamship "Star of the Union": 870 barils sucre en morceaux, en poudre et CUT LOAF; En magasin—500 barils sucre raffiné A B et C. A vendre par lots au gré des acheteurs, par E. TROISOROS, 55 & 57 rue de la Douane. 16 juin—6f

A VENDRE.

GROCERIES. Pour causes de santé, et à des conditions très avantageuses, on vendra la grocerie située rue St-Philippe, entre Chartres et Levée, No 25, près du Marché Français, un des meilleurs quartiers pour ce genre d'affaires. S'adresser sur les lieux. 16 juin—6f

A Vendre ou à Louer,

Le MAGASIN et la RÉSIDENCE à l'encoignure des rues Condé et St Philippe, le premier occupé par la Pharmacie Cazenave pendant des années. A livrer immédiatement. S'adresser à AVENDANO FRERES, 184, rue de la Commune. 16 juin—1m

Avis aux voyageurs.

Le bruit ayant été répandu, par des personnes intéressées, que la route du Nord et de l'Est par la voie du chemin de fer de Jackson, il n'y a pas de jonction immédiate à cause de la mise en grève sur le chemin de fer de Mobile et de l'Ohio je déclare que la route n'est pas interrompue sur les trains, à cause du chemin de fer de Memphis et de Louisville qui pourront amener des voyageurs depuis la distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de New-York (seulement quarante-vingt trois heures) et tous les changements se font dans le jour. A. W. ROUNTREE, agent général au Sud. 14juin 6f

Avis aux Contribuables de l'Etat.

Les contribuables de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, sont prévenus que les tableaux d'assessement de l'Etat, pour la ville de la Nouvelle-Orléans, sont achevés, qu'ils sont ouverts pour examen et rectification, et resteront ouverts pendant trente jours. de cette date, afin que les personnes qui se croiront lésées par cet assessement puissent faire rectifier les erreurs. M M. FEENY, Président du Board d'Assesseur de l'Etat, Encoignure des rues du Canal et Douane. Nouvelle-Orléans, 15 juin 1868 14 juin—1m

Changement de local. P. J. TRAQUAIR

ANNONCE qu'il s'est transporté au grand magasin No 147 de la rue du Canal qu'occupait dernièrement M. H. Whittaker. Il y fera le même commerce que par le passé et se contentera d'un léger bénéfice.

Il a un magnifique stock d'étoffes blanches, bonneterie, fleurs artificiel es, articles de mode parfumerie, mainkeeps, etc, etc.

Des marchandises d'envoi sont reçues, tous les jours, au No 147 DE LA RUE DU CANAL. 14juin—3f

Cheval et Barouche à vendre.

Un beau et bon CHEVAL, convenable pour une famille ou un médecin, ainsi qu'une BAROUCHE en bon état. S'adresser à BERNARD TURPIN, Bureau des Importeurs' Warehouses, Encoignure des rues Poboro et Conti. 14 juin—6f

F. KUNTZ,

COIN CANAL et CARONDELET,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il donnera tous les soirs, à partir de LUNDI, 15 JUIN 1868,

UN GRAND CONCERT,

Sous la direction de M. L. CARRIERE, 1re flûte à l'Opéra, avec le concours de M. H. Kerkel, 1er violon de l'Opéra. M. De Dagu, 1er Violoncelle de l'Opéra Italien de Londres. M. Charpantier, pianiste de l'Opéra.

F. KUNTZ, Coin Canal et Carondelet. 13 juin—5f

Important aux Voyageurs.

Compagnie du Chemin de Fer de Jackson et du Nord.

Département Général du Passage. Nouvelle Orléans, 12 juin 1868.

Des personnes intéressées ayant malicieusement fait courir le bruit que les passagers se rendant à des points au Nord et à l'Est par la voie du "New Orleans and Great Northern Railroad", étaient sujets à des retards, la Compagnie croit devoir dire que tel n'est pas le cas. Les chars arrivent à l'heure indiquée sur les principaux points et transportent d'un bout à l'autre de la route, les malles-postes comme ci devant. Pour d'amples informations, s'adresser au Bureau des billets, au-dessous du City Hotel à l'encoignure des rues Camp et Commune, ou au Dépôt rue Calliope. T. S. WILLIAMS, Surintendant-Général. Ed. WARD, Agent général des billets. 13 juin—6f

$50 de Récompense

A qui fera recouvrer ou rapportera chez A. Desforges une MONTRE en or, double boîtier, No 1101 (Genève), volé dans la nuit du 10 au 11 au matin, encoignure Esplanade et Robertson. 14juin—3f

Jardin Magnolia, au Bayou St-Jean, tenu par X. Geissler.

CONCERT ET BAL tous les dimanches après-midi. Endroit charmant pour se délasser des fatigues de la ville et respirer l'air frais de la campagne. Prix d'entrée par cavalier 25 cents. Dames et enfants gratis. 14juin—14 21

ENTREPOT DE TAPIS, 19, rue de Chartres A. BROUSSEAU & CO., Importateurs, offrent à Bas Prix: TAPIS—Anglais et américains, de toute espèce; toiles cirées, à meubles, et émaillées. NATTES—500 rouleaux nattes de Chine; 100 pièces de coco. STORES—Couvertures de tables et de pianos. DESSUS DE TABLE—Droguet, jute et feutre. RIDEAUX—Dentelles, Reps, tapisseries, damas, &c. COUVERTURES DE MEUBLES—toile et coton, raies, &c. CORNICHES. Bandes, Flèches, &c. 26 sept

Farine! Farine!! Farine!!!

Les soussignés ont été nommés par MM. LEONHARDT & SCHURMICHT, de St-Louis, seuls agents pour la vente de leur célèbre marque de farine "Grey Jacket" qui a obtenu le premier prix de farine de choix, à la première Foire annuelle de l'Etat de la Louisiane. Les soussignés auront, en tout temps, en magasin, un bon approvisionnement de cette farine de choix. J. B. VANHORN & CO, Nos 66, 68, 70, 72, rue des Magasins, et 91 et 93, rue Poydras. 18mai—1m

JACOB OTT, Entrepreneur.

REPARE LES MAGASINS et les MAISONS DE RÉSIDENCE. Fait et répare les Caves. Les ordres laissés au No 36, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13 nov—1an

SOURCES DE BLADON, Comté de Choctaw—Alabama. JAS. CONNOR & Co., propriétaires.

CES célèbres sources sont à environ 160 milles de Mobile, près de la rivière Bigbee. L'hôtel est ouvert. Les propriétaires annoncent aux personnes qui cherchent la santé ou le plaisir qu'ils ne négligeront rien pour rendre agréable leur séjour dans l'établissement. Les Sources de Bladon n'ont pas d'égales aux Etats-Unis, pour même dans le monde entier, pour la guérison de la dyspepsie, de la maladie de foie, des maladies d'entrailles, des reins et de la vessie, des rhumatismes et de toutes les maladies de poitrine. Les personnes atteintes de maladies syphilitiques ou d'affections provoquées par le mercure, y trouveront la guérison.

Les propriétaires pourront, s'il est nécessaire, produire des centaines de certificats des personnes les plus respectables, mais ils se contentent de référer le public aux médecins de la Louisiane, de l'Alabama et du Sud en général. Les malades n'ont qu'à avoir recours à ces eaux et cela promptement pour recouvrer la santé. Des bateaux partent de Mobile deux fois par semaine et, à leur arrivée, les voyageurs trouvent des diligences attachées à l'hôtel.

Pension. $15 par semaine; enfants au-dessous de douze ans et domestiques, moitié prix; domestiques blancs $10. Un magnifique corps de musiciens a été engagé pour la saison et la salle de bal restera ouverte.

N B.—Isaacson, Seixas & Co., grocers en gros, Nos 66 et 68 de la rue de la Commune, à la Nouvelle-Orléans, sont les seuls agents pour la vente des eaux en baril et en auront constamment. Ils donneront toute les renseignements nécessaires aux personnes qui désirent se rendre aux Sources. 3juin—1mo JAS. CONNOR & CO.

Sources Blanches Sulfureuses de Greenbrier, DANS LE COMTÉ DE GREENBRIER, EN VIRGINIE.

Les soussignés, locataires de ces SOURCES, annoncent aux voyageurs qu'encouragés par l'appui qu'ils ont reçu l'année dernière, ils ont agrandi l'établissement de beaucoup et sont à même aujourd'hui de recevoir QUATRE CENTS PENSIONNAIRES.

Les maisons à bains sont en parfait état. Les visiteurs peuvent avoir, à toute heure, des bains sulfureux chauds et tièdes et d'eaux des bien des eaux.

Ils ont en outre établi un nouveau JEU DE QUILLES et une nouvelle SALLE DE BILLARDS. Le célèbre BRASS BAND du Prof. Rosenberger a été engagé pour la saison. De BONNES ECURIES sont attachées à l'Hôtel.

Le chemin de fer Virginia Central, allant aujourd'hui jusqu'à Covington, les voyageurs n'ont à traverser qu'une distance de vingt milles.

—PRIX—

Trois piastres par jour, et quatre-vingts piastres par mois. Les enfants de moins de dix ans et les domestiques de couleur paieront moitié prix. Les domestiques blancs paieront suivant le logement. 28 mai—1m PEYTON & CO.

Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans. Bureau, No 15 rue Dauphine.

Les souscripteurs au Fonds Capital sont notifiés qu'un versement de dix piastres par action sera dû et payable au bureau de la Compagnie lundi prochain, 15 courant. Par ordre de la direction. JULES BENIT, Secrétaire. 11 juin—au 15

Demande d'ouvriers cordonniers.

On demande immédiatement plusieurs ouvriers cordonniers pour chaussures de femmes. S'adresser à M. CHAS. DENIAU, coin Bourbon et St-Pierre 11juin—6f

Chemin de Fer d'Orléans. Bureau, No. 15 rue Dauphine.

La Compagnie désire acheter une certaine quantité de bons et jeunes MULETS pour l'usage du chemin de fer. Les personnes qui auraient des mulets de taille et bien dressés pour, s'adresser au Bureau de la Compagnie tous les jours de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. Par ordre de la Direction. JULES BENIT Secrétaire. 13 juin 1868. 13 juin—5f

B. McKENNA, Ci-devant de la Fabrique de Soda de McCloskey et McKenna.

ANNONCE à ses amis et au public qu'il a ouvert l'établissement connu autrefois sous le nom de Soins de Lopez au No 169 de la rue du Canal, coin Dauphine, pour le débit de soda, mead, pâtisserie, crème à la glace et confiserie. — Le soda et le mead sont de la qualité si bien connue. 30 mai—1m B. McKENNA.

Avis.

A PARTIR du 1er juin 1868, nous prenons pour associé M. Jos. A. Hincks, notre ancien teneur de livres. La raison sociale sera à jours P. J. Pavy & Co., et nous continuerons les mêmes affaires. 2 juin—1m P. J. PAVY & CO.

Le Dr F. ALPUENTE, 219 rue Bourgogne, entre Dumaine et St-Philippe.

ANNONCE à ses clientèle et à ceux qui voudraient l'honorer de leur confiance qu'il a repris les devoirs de sa profession. Consultations de 8 1/2 à 9 1/2 A. M. et de 3 à 4 1/2 P. M. 30mai—1m

DENTISTES.

Le Dr. CHARLES E. KELLS, DENTISTE. Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez. Extraction de dents, sans souffrance, au moyen de gaz hilarant ou protoxide d'azote. 24 mars—6P PP

Dr. C. BLANCKE 416 & 418 Rue St-Charles 416 & 418 Grande Révolution dans la Chirurgie Dentaire ALUMINIUM! ALUMINIUM! La découverte la plus récente du siècle. GRAND SUCCES!

LE Dr. C BLANCKE annonce à ses amis et au public qu'il pose des dents artificielles montées sur ce nouveau métal (aluminium), ce qui lui permet de garantir les râteliers "Aluminium" sont beaucoup plus agréables et durent beaucoup plus que les râteliers montés sur or et sur argent, ils sont bien plus légers, coûtent beaucoup moins cher et ne sont pas affectés par les acides. 25 mars—1m

CONSERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, CHIRURGIEN-DENTISTE, 186......RUE DU CANAL......186 entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste. Consultation en français, en espagnol et en anglais. 19 mai—6P PP

CONCERT. M. F. DUMONTEIL

A l'honneur d'annoncer à ses clients et au public de la Nlle-Orléans, qu'à partir de SAMEDI, 30 MAI, Messieurs Greuling, Mayer et Sotra, dont il s'est assuré les services pour toute la saison d'été, feront tous les soirs de la musique (Piano, Violon et Violoncelle) dans le salon de son établissement, à l'enseigne CANAL et BOURBON (ancienne maison Bellanger).

Le service de la maison sera fait comme par le passé et les prix des consommations resteront les mêmes. 29mai—1M

Sources Minérales de la Nouvelle Orléans. KISSENGEN ET VICHY.

CES célèbres eaux minérales du Dr Hemberg Smith sont en vente par verre et gloss, aux établissements suivants: FINLAY—coin Camp et Julia. HARRISON—coin Magazine et Thalie. HASTINGS—coin Magazine et Félicité. POPE—coin Jackson et Prytanée. WAILES—coin Royale et Douane. NUGENT—186 Canal, près Baronne. 21 mai—1m

AVIS.

AYANT repris les affaires de mon ancienne maison, je viens annoncer à mes nombreux amis et au public en général qu'ils trouveront chez moi comme par le passé des vins liqueurs, whiskey, etc., dont j'aurai toujours un magasin un bon assortiment. JOSEPH BRUGERE, No. 59, rue de la Douane. 19 mai—1m PP

Dr V. GRIMA, 96, Rue St-Louis, entre Bourbon et Dauphine. de midi à 1 heure. *Traitement spécial des Maladies des Yeux.* 19mai—1m.

Avis.

Le docteur GRIARD annonce à sa clientèle qu'à partir du 16 juin ses consultations auront lieu tous les jours, de six à neuf heures du matin. 16 juin—1m

AGENCE GENERALE

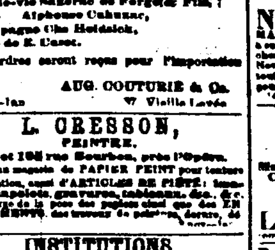

Eau-de-vie Cognac de Forget & Fils; De Alphonse Cahuzac, Champagne Chs Heidsick, Porte de R. Cazet. Des ordres seront reçus pour l'importation directe. AUG. COUTURIE & Co. 22fév—1an 27 Vieille Levée

L. CRESSON, PEINTRE, 192 et 194 rue Bourbon, près l'Opéra.

Tient un magasin de PAPIER PEINT pour tenture et décoration, ainsi d'ARTICLES DE PIÉTÉ: images, chapelets, gravures, tableaux, &c, &c. Il se charge de la pose des papiers ainsi que des EN CADREMENTS, des travaux de peinture, dorure, &c.

INSTITUTIONS

COLLÉGE COSMOPOLITE, DIRIGÉ PAR CH. CARON, Rue du Canal, 229.

PENSIONNAT ET EXTERNAT—Classe du jour, de 9 heures à 3 h pour les garçons; classe du soir, de 4 à 9 heures pour les grandes personnes. Enseignement: l'anglais, le français, l'allemand, l'espagnol, le calcul, la tenue des livres, l'écriture et toutes les connaissances usuelles. 19mai—1an

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES, Dirigé par Mme E. LA VILLEBEUVRE, SUCCESSEUR DE Mme DERON, No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital. On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

SOIES CIRCULAIRES.

A VENDRE AU PRIX COUTANT des SCIES CIRCULAIRES de la meilleure fabrique anglaise. S'adresser à la FONDERIE DE LEEDS, au coin des rues Delord et Foucher. 29 avril—1m

Julius Loeffler, (successeur de CHAS. LOEFFLER,) POSEUR DE TUYAUX DE GAZ, et fabricant d'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositions, etc. No. 125, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. 21 mai—3m Nouvelle-Orléans.

Loterie de l'Etat de la Georgie, Au profit de l'Asile des orphelins de [illegible]

PLAN DE POLICE—TIRAGE DU 17 JUIN. No 480

54	60	29	31	64	50	4	6	78	63	19	

Les tirages quotidiens de la Loterie de l'Etat de la Georgie sont publiés dans "l'Appeal" de Memphis, le "Constitutionalist" d'Augusta, le "News and Herald" de Savannah, "l'Intelligencer" d'Atlanta et d'autres journaux du Sud dont les listes ainsi que les tirages officiels reçus d'Atlanta se trouvent au "General Office," No 15 Commercial Place, où l'on peut les voir. Le soussigné donne les renseignements et paie le montant des lots gagnants. DAVE C. JOHNSTON, Agent. 12 mai—1m

JULES DUBALEN, Successeur de D. Lopez.

Au coin des Rues Chartres et Conti. FABRIQUE DE CHOCOLATS, CANDIES, BONBONS, &c. SODA ET GATEAUX. CAFÉ GRILLÉ ET MOULU.

Tous les ordres seront promptement exécutés, et un escompte libéral sera accordé aux marchands. 12mai—1m

Sucre. Sucre.

150 boucauts sucre fully fair et prime, de Cuba, 20 caisses sucre brut et sucre jaune do, 15 boucauts sucre blanc et sucre jaune, clarifiés, de Goodale. à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau rue St-Louis, No 18.

Mélasse de Cuba.

1000 boucauts mélasse Muscovado et "clayed", à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 18.

Mélasse 'Sugar House' de Goodale.

150 barils, demi barils et barillets mélasse "Sugar House" de Goodale, à vendre en lots au gré des acheteurs par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 18.

Mélasse recuite.

250 barils mélasse recuite de choix, 200 demi barils do do, 200 barillets do do do. —Egalement— 500 colis mélasse recuite commune, à vendre, en lots au gré des acheteurs, par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis, No 18.

Charbon de bois, pour la rectification.

25 barils charbon à rectifier, à vendre par A. H. D'MEZA, Bureau, rue St-Louis. 19 mai—1m

HOTELS RESTAURANTS &c.

CUISINE FRANÇAISE. Pension privée.

CHAMBRES garnies très aérées donnant sur la rue, et d'autres dans la cour avec courant d'air....Prix des chambres sans nourriture $12 à $15 par mois et de $3 à $7 par semaine, de 50 cts à $1 par jour par personne. Prix de la nourriture de $20 à $25 par mois, de $4 à $6 par semaine, de 50 cts. à $1 25 par jour. (Vin de 25 cts à 50 cts) Prix de la pension avec agrément de $25 à $40 par mois On blanchit à $1 la douzaine de pièces. Glace à tous les repas. On peut aussi manger au plat de 15 cts à 25 cts. On prend des pensionnaires. On demande une cuisinière et une blanchisseuse.—Rue Toulouse No 23. 17 juin—1m Mme J. S. LASSENNES.

HOTEL A BILOXI, Tenu par M. Soulé.

M. SOULO prévient ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il vient de faire réparer son établissement à neuf et qu'il est prêt à recevoir tous les familles comme par le passé, à des prix très modérés. Il y a aussi attachées à l'établissement, des cabanes à bains pour dames et messieurs. 6 juin—1m

Restaurant St-Louis.

77 ......RUE ST LOUIS......75

Mr. J. FOSTER a l'honneur de prévenir le public de la Nouvelle-Orléans qu'il a acheté de M. H. Bartus le matériel du RESTAURANT ST-LOUIS, si avantageusement connu des habitants de la Nlle-Orléans et de la campagne. Il fera tous ses efforts pour soutenir la haute réputation dont jouissait son prédécesseur. Chambres garnies. Mets choisis. Vins fins, &c. 16juin—1f J. FOSTER.

MAISON FRANÇAISE, Chambres et Pension—Prix Modérés. Mme SIX & CO., No. 143 EAST 8me RUE NEW YORK, entre Broadway et 4me Avenue. Table d'Hôte à 6 heures. Déjeûner de 8 à midi. 9 juin—1m

HOTEL WASHINGTON AU LAC PONTCHARTRAIN.

Le soussigné, seul propriétaire de l'HOTEL WASHINGTON, au Lac Pontchartrain annonce à sa clientèle et au public en général qu'il vient de restaurer à fond son établissement, qu'il a pourvu de prix par le table et les chambres sont modérés. La mer son poisson, des eaux et les voyageurs d'une exquise. L'hôtel est à lieu à de la maison du bar à la locomotive. Il est un dépôt pour les visiteurs pourront jouir des agréments de la promenade. JULES COURCHÉ. P. O. Boîte 1364. 10 juin—1m

Pension Française TENUE PAR URBAIN RAMBAUT, A BILOXI.

M. URBAIN RAMBAUT annonce à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir une pension française à BILOXI, en face du débarcadère des bateaux à vapeur. Il aura constamment en mains des huîtres et du poisson frais, des gibiers, &c. Cabanes à bains pour dames et messieurs attenantes à l'établissement 16juin—3m

HOTEL CRESCENT, A LA BAIE ST-LOUIS.

CET Hôtel si bien connu est en voie de réparation complète. L'ouverture en aura lieu le 20 juin.

Les prix y ont été réduits en vue des circonstances actuelles. TOULMÉ & SAUCIER, Propriétaires. 7 juin—2m

Hôtel-Restaurant Barthe. A MANDEVILLE.

L'Hôtel-Restaurant Barthe est ouvert au public depuis le 25 avril. Les personnes qui visiteront ledit établissement trouveront une table d'hôte, servie tous les jours à l'arrivée des bateaux à vapeur et deux heures avant le départ.

Les personnes qui ne voudraient pas manger à la table d'hôte pourront se faire servir dans les salons qui seront réservés à cet effet. Excellents Vins et Liqueurs. Déjeuner et dîner $1 50 par repas, vin, liqueurs et café compris. Chambres garnies. Prix modérés. Chambres à baine, ustensiles de pêche, bateaux de promenade—(à la voile et à rames) gratis. 9 mai—1m

United States Restaurant, No 126, RUE DE LA COMMUNE, Entre les rues du Camp et Saint-Charles NOUVELLE-ORLÉANS. FRITZ HUPPENBAUER, Propriétaire. 21mai

Hôtel de la Grand'Ile.

L'ouverture de cet Hôtel aura lieu le 1er JUIN. Les bâtisses sont réparées et agrandies. Il a été construit un chemin de fer à cheval pour le transport des pensionnaires de l'Hôtel au bord de la mer. Les huîtres et le poisson abondent pendant toute la saison, dans cette partie du pays et la table est excellente. Les bains du Golfe valent ceux de Long Branch et de Saratoga. Un beau bateau fait le service du Canal Harvey à l'Hôtel.

—PRIX—

Par jour	$ 3 00
" semaine	18 00
" mois	65 00

Moitié prix pour les enfants et les domestiques. On traite de gré à gré pour la saison. 17 mai—3m B. MARGOT, Propriétaire.

ORLEANS EXCHANGE. RESTAURANT-HOTEL, A MANDEVILLE, rue Gérard, en face du wharf.

Le soussigné, employé dans les restaurants les plus renommés de la Nouvelle-Orléans, fera SAMEDI 25 avril, l'ouverture d'un grand Restaurant Hôtel à Mandeville. A cet établissement de premier ordre sont attachés un Café un Billard, un Tir au pistolet et un Service de voitures. Les voyageurs seront traités comme on l'est dans les premiers hôtels. On se chargera de conduire à la voiture, avec leur bagage (sans frais), à l'arrivée du bateau, et un pavillon avec bien au moment de l'arrivage, en face de l'hôtel. 24 mai—1m F. AUGUSTE.

FONDERIE DE LEEDS [ETABLIE EN 1825,] Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à draguer, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Nevrell, des Grils, des fourneaux, des Grils; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines que ce soit. 14 sept—1m LEEDS & Co.

Bois, Charbon, Sable, &c. J. C. KATHMAN, (*Fabrique de Toits des Troviques*), Marchand de Charbon, Charbon de Bois, Coke, sable blanc et Bois de Chauffage, *RUE BIENVILLE, No 224,* Coin Marais. Nlle-Orléans.

Les ordres laissés à l'endroit indiqué plus haut et dans la Boîte 25 du Merchants' Exchange, seront remplis sans délai. 24 mars—6m

Bois de choix pour comptoirs, etc

DIX MILLE pieds de noyer noir, large et de choix pour comptoirs à vendre à des prix raisonnables pour clore une consignation. A vendre également, un fort lot de pin jaune pour planchers et plafonds. ALEX. McCONNELL, rue Carondelet No 164. 1juin—1m

BOIS DE CONSTRUCTION GEORGE HEEZ. Moulin à raboter et chantier de bois de construction.

Au coin des rues Hercule et St-Jean, Vieux Bassin Du Bois préparé et brut, des châssis, des jalousies, des portes et toute espèce de matériaux de construction sont offerts en vente à un prix bas. Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

MALADIES DES YEUX.

LE DR. ROMBERGER, ancien chef de clinique du Dr. Sichel, à Paris, s'occupe exclusivement du traitement médical et chirurgical des maladies des yeux. Consultations de 11 à 2 heures au No 120 rue Canal. Consultations publiques et gratuites, samedi, de 2 à 4 heures. [illegible]

TRAITEMENT SPECIAL DES MALADIES CHRONIQUES.

LE Docteur A. De SAUSSET se charge, à forfait, des maladies anciennes, telles que: maladies secrètes (fleurs blanches, blennorrhagies, ulcères), Rhumatisme, Goutte, Dyspepsie, Chlorose, Maladies de Peau, des voies urinaires et la Stérilité.—Cabinet de consultations, encoignure Orléans et Bourbon, tous les jours, de midi à 1 heure. Résidence, rue d'Orléans, No 96. 14 janv—1 an

Tirage de la Loterie de l'Etat de Kentucky POUR LE 17 JUIN — CLASSE 304 Plan de Police

77	36	13	18	30	25	2	15	16	58	40	5	54	21

Le soussigné donne les renseignements et paie les lots gagnants de toutes les loteries légalisées. C T. HOWARD, Marchand de Billets de loterie. Au coin des rues Camp et Commune.

AVIS — Méfiez-vous des prétendues loteries. — La loterie du Kentucky et celle de la Havane ne font jamais mention dans les journaux de prétendues prix en gagnés, ni de lots insignifiants, ni des noms des personnes qui gagnent. 11 mai—1m

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL DES AFFAIRES DE la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1868.

Les directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1868—

Primes d'incendie, dans l'année	$ 2?? 122 52	
Primes de mer " "	94 082 38	
Primes de rivières " "	177,564 88	
		$5??,??? 2?
Total net des primes		$447,854 2?
Pertes par l'incendie, payées et évaluées	$ 88,880 62	
Pertes de mer	67,674 06	
" rivières	85 372 47	
Taxes payées	36,919 54	
Payé—réassurance et compte au lieu de scrip	60,166 39	
Payé - intérêts, primes remboursées, frais généraux escomptes, etc	67,649 6?	
		$3??,??? 13
Bénéfice net		$51,980 1
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$ 37 494 36	
Prêt sur bons et hypothèques	69,343 33	$106,837 69
En caisse	$104,877 34	
Prêts garantis par actions sur demande	63,400 00	$167,977??
Prêts garantis par actions à terme	$11,200 00	
Propriétés foncières	75,000 00	
Scrip d'autres compagnies et compte de scrip	45,662 42	$131,972 ??
Bons consolidés de la ville	$30,000 00	
Bons de la ville	96 580 00	
Actions de Banques et autres	196 937 17	$323,517 17
Coupons pour bons de la ville, échus		$4,490 00
Dû pour primes et en voie de perception		41,620
		$779,914 6?
La Compagnie possède également:		
Billets suspendus, actions et bons		$ 62?,385 21
Compte de scrips forfaits		7,509 34
Intérêts non réclamés		$7,000 25

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.

HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans,

Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce 23 mai 1868, PARIS CHILDRESS, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent, à partir du deuxième lundi de juillet prochain, aux porteurs des certificats de scrip non encore payés. Les Directeurs ont en outre déclaré un dividende-scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur le montant net des primes de l'année expirant le 30 avril 1868. Il sera émis des certificats pour le dividende-scrip à partir du premier lundi d'août prochain, sans taxe du gouvernement.

THOS A. ADAMS, Président. SAMUEL KENNEDY, Vice-Présid. HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

John Watts, C. T. Buddecke, Samuel B. Newman, P. E. Foley, Wm. Edwards, A. G. [illegible], P. Gibbons, A. Thompson, John Phelps

$10 000 de Récompense

VOLÉ, AUJOURD'HUI, A LA BANQUE DU CANAL, un paquet fait pour la Compagnie d'Express du Sud, à l'ordre de M. MORGAN'S SONS, New York, contenant CINQUANTE MILLE ($50 000) piastres en billets du "Legal Tender" de mille (1 000) piastres, numérotés comme suit:

2,775*	8,059	13,903*	23,723*	38,339*
3,119*	8,591	14,235*	25,959*	38,747*
3,515	8,993	15,211	28,323*	39,307*
3,907*	10,015*	16,543	28,415*	39,343*
4,047	10,203	16,731*	28,497*	40,059*
4,567	10,219*	16,847*	30,223*	40,619*
5,227	11,403	18,403*	30,463*	40,831*
5,363*	12,019*	19,131	31,879*	41,851*
6,727	12,147*	19 195	31,511*	41,999*
7,286	13,619*	23 135*	37,839*	45,551*

Le tout daté du 10 mars 1862 lettre C.

Le public est prévenu de ne pas accepter les dits billets. La susdite récompense est offerte à quiconque fera retrouver l'argent.

* Billets de nouvelles séries.

Nlle Orléans, 28 mars 1868. CH JUMONVILLE, caissier

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.

ONZIEME ETAT ANNUEL Des affaires de la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle Orléans.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1868		
Primes sur risques d'incendie	$110,128 22	
" " de navires	27,314 14	
" " de mer	52,941 23	
Risques non expirés le 30 avril 1867	35,941 21	
		$226,??5 ?2
En moins, primes remboursées		4,7?9 39
Montant des primes		221,366 ??
Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$19,944 16	
" sur les rivières	35,393 42	
" sur mer	22,?00 ??	
Total des pertes		77,772 11
Réassurances		9,??? ??
Dépenses et intérêt de scrip; en moins, escomptes et intérêt		10,??? ??
Taxes et revenu int		9,771 ??
Vingt-cinq et quinze pr cent remboursé		2?,??? ??
En réserve pour risques non expirés		3?,??? ??
		$171,??? ??
Bénéfice net		??,??? ??
L'actif de la Compagnie est:		
Prêts garantis		77,7?? ??
" par hypothèque		1?,??? ??
Effets à recevoir pour primes		7,??? ??
Actions bons et autres garanties		146,??? ??
Propriétés foncières		?,??? ??
Comptes individuels pour primes		4?,??? ??
En caisse		??,??? ??
Scrips d'autres Compagnies		2,??? ??
		$??2,??? ??

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie:

A. CHIAPELLA, Président.

J. . CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé par-devant moi, ce troisième jour de mai 1867.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré un dividende de vingt piastres par action, lequel sera porté au crédit des actions non encore payées. Des certificats d'actions payés ou plein seront délivrés aux actionnaires à partir du 1er juillet 1868.

Les Directeurs ont en outre résolu de racheter vingt cinq pour cent du scrip (non encore payé) de la Compagnie, à partir du 1er juin 1868.

Il sera payé aux porteurs, à partir du 1er juin 1868 six pour cent d'intérêt sur le scrip non encore payé de la Compagnie.

— DIRECTEURS —

A F Bader, A Chiapella, L F Generes, L Moulor, W B Schmidt, R W Adams, C Cohn, B Saloy, J J Fernandez, A Cousin, J A Seignouret, P L Millaudon, J Goldstein, V Burthe, C Blanchin. 14 mai—1m

ETAT DE LA LOUISIANE.—Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane à tous ceux que ces présentes concernent, salut:—Attendu que Thomas Simms, a par un acte passé par-devant J W Breedlove, notaire public, le 20 avril 1868, acheté la propriété ci-après décrite, était adressé au Greffe de cette Cour en ladite vente fut enregistrée le 1ème jour de mai de l'année 1868, requérant [illegible] par la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé: "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder," approuvé le 10 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes notifiées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou la vente pour quelque [illegible], de faire valoir leurs droits dans le délai de trente jours à partir de la date de la publication de cet avis pour qu'il ne soit pas confirmé et homologué.

Ladite propriété fut vendue par C E. Girardey & Co, [illegible] le 1ème jour de [illegible] par la suite de l'ordre [illegible] le 1 juin de février 1868, dans le succession de Wm. H. Peel No 26,923 du docket de cette Cour à laquelle vente le dit Thomas Simms s'est rendu acquéreur pour le prix de $17 ??.

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

QUATRE CERTAINS LOTS DE TERRE ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations y appartenant, droit du chemin privilèges y attachés ayant appartenu, situés dans l'ancien district de la Ville [illegible] du faubourg Lafayette, et bornés par les rues Philip, Chestnut et Plaquemine à la ligne de la rue Livaudais, et les lots sont désignés par les Nos 3, 4, 5 et 7 sur le plan dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 11 juil [illegible] annexé à un acte passé par-devant Wm. Shannon, notaire public en date [illegible] dans le No 16, et mesurent ensemble comme suit: Le lot No 3 mesure 28 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur la rue Philip sur 125 pieds de profondeur; les lots Nos 4 et 5 mesurent chacun 28 pieds 4 pouces et 7 lignes de face sur la rue Philip sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 25 mesure 30 pieds de face à la rue Chestnut sur une profondeur de 127 pieds 9 pouces et 11 lignes; entre lignes parallèles; acquis par le dit W. H. Peel de la dite Thomas L. Wilbey, par acte passé par-devant Wm. Shannon, notaire public en date du 1er juin 1861.

P. R. O'RORKE, Greffier.

Bureau du Greffier de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, le 15 mai 1868. 20 mai—28,21—juin 9,22